

MOT DU MAIRE

Dans le contexte des mesures annoncées par le gouvernement et des recommandations de distanciation sociale de la direction de la Santé publique, la municipalité de Sainte-Monique a mis en place certaines mesures afin de prévenir et lutter contre la propagation du coronavirus.

1- Services municipaux et accès aux bureaux et au personnel de la municipalité

Les bureaux de la municipalité demeurent ouverts **sur rendez-vous ou en cas d'urgence seulement**. Cette mesure est effective depuis mercredi le 18 mars. Nous encourageons toute personne à communiquer avec le personnel de la municipalité soit par téléphone ou par courriel pour éviter autant que possible de vous rendre à l'édifice municipal.

Toute personne qui désire prendre un rendez-vous ou obtenir de plus amples informations est invitée à communiquer avec la municipalité au 418-347-3592 ou par courriel : ste.monique@ville.ste-monique.qc.ca.

Relativement au paiement des taxes municipales ou de toutes autres factures, la population est invitée à procéder au paiement en ligne via la plate-forme offerte par les différentes institutions financières ou encore par la poste.

2- Fermeture des bâtiments et installations municipales

Les lieux suivants sont fermés :

- Centre communautaire
- Patinoire
- Gym
- Bibliothèque
- Maison des jeunes
- Cercle des fermières

La tenue de toute forme de rassemblement ou activité en ces lieux est interdite jusqu'à nouvel ordre. De plus, comme suggéré par le ministère des Affaires municipales, les séances du conseil se tiendront sans public.



3- En cas de besoin

Si vous avez été isolés et avez besoin d'aide pour l'épicerie ou des besoins de médicaments, prescriptions ou toutes autres demandes, n'hésitez pas à **communiquer à la Municipalité au 418-347-3592 ou avec le Groupe Ensemble au 418-347-3369.**

Nous comprenons que les mesures mises en place par les différents paliers de gouvernement vous causent certains inconvénients. Sachez que l'objectif est avant tout de protéger notre communauté et plus particulièrement notre population vulnérable. Tous les efforts sont mis de l'avant afin de maintenir un niveau de services adéquats en axant nos priorités sur les services essentiels. En ce sens, nous avons conclu avec les municipalités du secteur nord de la MRC Lac-Saint-Jean Est un partenariat pour des ressources humaines ou matérielles en cas de besoin.

La crise du coronavirus à laquelle nous sommes confrontés actuellement nous force à changer notre façon de vivre. Nous devons être résilients. Il est du devoir de toute la population de respecter les recommandations imposées par le gouvernement afin de contrer la propagation de ce virus.

Soyez assurés que le conseil municipal ainsi que les employé(es) demeurent présents et travaillent pour vous informer et vous aider. Je demande à la population de Sainte-Monique de prendre très au sérieux les consignes de nos gouvernements, ensemble nous gagnerons contre ce coronavirus.

Mario Desbiens
Maire